

Le 16 mai 2023 à 9h,
Le bureau syndical du SITOMAP s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale,
sous la Présidence de Monsieur Erick BOUTEILLE.

Etaient présents : Madame Marian Watts, Messieurs Erick Bouteille (pouvoir d'Anthony Brosse), Christophe Chamoreau, Jean-Pierre Dubois, Jean-Paul Lanson (pouvoir de Jérémy Simon), Didier Monceau, Luc Nauleau, membres du Bureau.

Absents excusés : Messieurs Thierry Barjonet, Anthony Brosse, Jérémy Simon.

Secrétaire de séance : Didier Monceau

Date de la convocation : 9 mai 2023

Autorisation de signer le document de sous-traitance du transport des recyclables secs à compter du 5 juin 2023

Monsieur le Président informe les délégués que la société SUEZ déclare un sous-traitant pour le transport des recyclables secs du SITOMAP vers le centre TRISALID de Saran (45770) dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés (lot 1) à compter du 5 juin 2023 soit le transporteur MAUFFREY.

Vu la proposition du Président,
Considérant la nécessité de délibérer pour autoriser Monsieur le Président à signer ladite déclaration de sous-traitance du Code de la commande publique,

Le bureau syndical,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- D'autoriser le Président à signer l'avenant relatif à la sous-traitance du transport des recyclables secs vers le centre TRISALID de Saran de la société SUEZ vers la société MAUFFREY (dont le siège social est situé à Malay le Grand - 89100) dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés (lot 1).

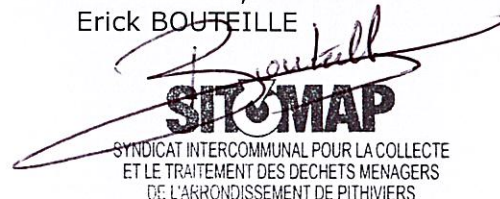
Fait et délibéré en séance le 16 mai 2023,

Enregistré sous le N°23/25

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Erick BOUTEILLE



SITOMAP
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS
DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-045-254500739-20230516-DEL IB2023_2